

Caen, le 27 juillet 2022

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.
Identifiant annonce : 70625116

Cette annonce a été mise en ligne le **28/07/2022** sur www.agriculteur-normand.com
Pour le département : **ORNE**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25 juillet 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

AKI

Objet social :

- Tout investissement immobilier, notamment toute acquisition de biens ou droits immobiliers et toute prise de participation dans des sociétés à prépondérance immobilière ou de placements immobiliers ; - La gestion et l'exploitation par voie de location ou autrement de tout ou partie de ces biens ou droits immobiliers, leur division par lots s'il y a lieu, - L'aliénation du ou des biens ou droits immobiliers devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; - La contraction de tout emprunt, garantie ou hypothèque en lien avec les opérations susvisées ; - La mise à disposition de tout droit ou bien immobilier au profit d'un ou plusieurs associés ;
Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 18 rue Maurice Duhamel, lieudit Malvoue, 61120 VIMOUTIERS

Capital : 1 000 euros

Gérance : Mme. Anne Erika Chantal NEUVILLE, née GOUALARD, demeurant 18 rue Maurice Duhamel, Lieudit Malvoue, 61120 VIMOUTIERS et M. Kévin Roger Serge NEUVILLE, demeurant 18 rue Maurice Duhamel, Lieudit Malvoue, 61120 VIMOUTIERS

Agrément des cessions de parts: dispense d'agrément pour cessions entre associés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ALENÇON